



# BAREME D'HONORAIRES DE L'AGENCE

"Conforme à l'arrêté du 10 Janvier 2017 pris en application de l'article L.112-1 du code de la consommation"

13 rue Charles Gounod  
97470 ST DENIS  
[saintdenis@guyhoquet.re](mailto:saintdenis@guyhoquet.re)

## HONORAIRES VENTE

« Les honoraires sont, selon ce qui aura été prévu au mandat, confiés par le vendeur et le cas échéant par l'acquéreur à la charge de l'un ou de l'autre voire les deux. »

Prix du Bien	Honoraires (TTC)
De 0 à 50 000€	Mini 5 000€ 10%
De 50 000€ à 150 000€	10%
De 150 000€ à 300 000€	7%
De 300 000€ à 400 000€	6%
Plus de 400 000€	5%



TARIFS APPLICABLE A PARTIR du 15 FEVRIER 2018

## HONORAIRES LOCATION

Suivant l'article 5 de la loi du 6 juillet 1989 modifié par la loi ALUR du 24 mars 2014 : « ... Le montant toutes taxes comprises imputé au preneur pour ces prestations ne peut excéder celui imputé au bailleur et demeure inférieur ou égal à un plafond par mètre carré de surface habitable de la chose louée fixé par voie réglementaire et révisable chaque année (article 5 de la loi n° 89-462 du 6 juillet 1989 rendant à améliorer les rapports locatifs et portant modification de la loi n° 86-1290 du 23 décembre 1986 et décret n° 2014-890 du 1<sup>er</sup> aout 2014 relatif au plafonnement des honoraires imputables aux locataires et aux modalités de transmission de certaines informations par les professionnels de l'immobilier

Honoraires de visite, de constitution de dossier et rédaction du Bail	8 € /m <sup>2</sup>
Honoraires de réalisation de l'état des lieux entrée/sortie	3 € /m <sup>2</sup>

## HONORAIRES TTC A LA CHARGE DU LOCATAIRE

Suivant l'article 5 de la loi du 6 juillet 1989 modifié par la loi ALUR

## HONORAIRES TTC A LA CHARGE DU BAILLEUR

Honoraires de visite, de constitution de dossier et rédaction du Bail	8 € /m <sup>2</sup>
Honoraires de réalisation de l'état des lieux entrée/sortie	3 € /m <sup>2</sup>